

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-CIERGUES
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU MARDI 9 AVRIL 2024

Tous les conseillers étaient présents sauf Mme GRANDCLERC Véronique qui a donné pouvoir à M. SEGUIN Daniel absent excusé.
M. SELLIER François est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte de gestion 2023

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget principal du trésorier municipal pour l'exercice 2023.

Objet : Vote du compte administratif 2023 du budget principal

M. SELLIER François donne lecture du compte administratif 2023 du budget principal qui s'établit de la manière suivante :

BUDGET COMMUNE

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2022	PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2022	RESULTAT EXERCICE 2023	RESULTAT CLOTURE 2023
Investissement	-77 498.63 €		92 189.80 €	14 691.17 €
Fonctionnement	271 393.21 €	89 789.63 €	30 435.58 €	212 039.16 €
TOTAL	193 894.58 €	89 789.63 €	122 625.38 €	226 730.33 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré : hors de la présence de M. le Maire, à 7 voix POUR, **approuve** le compte administratif 2023 du budget principal tel qu'il est présenté ci-dessus

Objet : Affectation des résultats 2023 au budget principal 2024

Il faut tenir compte des résultats de l'exercice 2022 et du déficit d'investissement de 89 789.63 € de 2022 et du résultat de l'exercice 2023 soit la somme de 212 039.16 € qui sera reportée au compte 002 en recettes de fonctionnement au budget 2024.

L'excédent d'investissement de 14 691.17 € sera reporté au compte 001 recettes d'investissement du budget 2024.

Objet : Vote des taux des taxes locales année 2024

Avant de voter le budget primitif 2024, le conseil doit voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de voter les taux de référence de l'année 2024 qui sont rappelés ci-dessous :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Taux Votés 2024	Produit fiscal
Taxe Foncière bâtie (TFB)	152 700	27,66%	42 237
Taxe Foncière non bâtie (TFNB)	40 900	10,05%	4 110
Taxe d'habitation (TH)	44 600	9,60%	4 282

Produit attendu	50 629
------------------------	--------

Objet : Acquisition de chaises pour la salle des fêtes

M. le Maire propose d'acquérir de nouvelles chaises pour équiper la salle des fêtes suite à sa réhabilitation et propose un devis estimatif à 1 192.60 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité, donne** un avis favorable à l'acquisition de nouvelles chaises pour équiper la salle des fêtes tel que présenté sur le devis retenu pour un montant estimatif de 1 192.60 € HT et **décide** d'inscrire ces travaux en investissement au chapitre 21 du budget principal 2024.

Objet : Participation communale pour la fête patronale

Afin de maintenir la fête patronale et dans le but d'apporter une animation dans le village,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité, décide** d'attribuer une participation financière à M. FRANCOIS Jimmy (successeur de M. CURIE Jean-Luc) pour la fête du village du dimanche 16 juin 2024 et **vote** la somme de 650 € qui sera versée au prestataire lors de la fête du village.

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✚ Le défibrillateur va être déplacé au 10 rue du Lac, vers le restaurant de l'Auberge du Lac pour des problèmes de connexion

Saint-Ciergues, le 10 avril 2024

Le Maire,
Daniel SEGUIN